

CONSEIL COMMUNAL DU 22 NOVEMBRE 2022

Premier rapport sur le plan communal d'actions en faveur de l'énergie et du climat (PAEDC)

Comme nous l'avons dit en commission, notre groupe trouve ce rapport particulièrement bien rédigé et nous dirions même, à certains égards, pédagogique, ce qui le rend agréable à lire.

Quant au fond, et malgré le fait que nous allons sans hésiter exprimer un vote positif, nous souhaiterions mettre en évidence quelques faiblesses qui pourraient sans trop de difficultés être surmontées dans les prochaines mises à jour du PAEDC. Vous l'avez écrit, nous sommes dans un processus itératif qui améliorera de manière continue la mise en œuvre de ce plan. C'est évidemment la meilleure méthode pour avancer avec succès dans ce processus et nous la soutenons pleinement.

En premier lieu, un point global nous semble devoir être amélioré. En effet, vous écrivez en introduction que le PAEDC doit être à la fois ambitieux et pragmatique. Vous ajoutez même (page 9) que « Le pragmatisme doit guider notre méthodologie de travail afin que la mise en œuvre du PAEDC soit efficiente et efficace au regard des ambitions fixées ». Fort bien, mais quand nous lisons les fiches actions, nous avons parfois du mal à voir ce pragmatisme. Prenons par exemple la fiche n°8, intitulée « Sensibilisation à la mobilité active et à la multimodalité ». Déjà le titre pose question, car, si nous sommes tous d'accord pour encourager la multimodalité, on aimerait voir concrètement quelles actions sont et seront mises en œuvre pour atteindre cet objectif. La détermination de ces actions vous permettrait de donner des indicateurs de suivi qui, pour le moment, sont absents dans cette fiche, comme dans beaucoup d'autres. Mais, nous le répétons, le processus itératif dans lequel vous vous inscrivez vous conduira, nous l'espérons, à corriger cette faiblesse que nous nous permettons d'évoquer.

Nous aimerions mettre en évidence beaucoup d'autres points d'amélioration, mais cela nous prendrait trop de temps. Malgré tout, il y a un champ d'actions qui nous tient à cœur et que nous ne trouvons pas dans le document qui nous est soumis. Nous l'avons déjà dit en commission, il concerne la mobilité scolaire. Nous connaissons l'ampleur du problème et nous pensons que la commune a un rôle majeur à jouer pour le résoudre, d'autant plus que Wavre est la plus importante commune de la province en matière d'offre d'enseignement. C'est pourquoi, nous proposons que ce point spécifique soit traité dans le cadre du PAEDC et qu'il fasse l'objet d'une fiche d'actions qui lui soit propre.

Benoît THOREAU
Chef du groupe CH+